



**N° 42 - Octobre 2003**

### Sommaire

#### **LA VIE DE L'ASSOCIATION**

Félicitations à Laurent Perrillat  
Promenade de La Salévienne  
Publications de La Salévienne  
Rendez-vous saléviens  
Saléviens de Paris  
Bibliothèque salévienne

#### **CARNET**

Nouveaux membres  
Nos peines

#### **A LIRE, VOIR, ENTENDRE**

Sortir  
Avis de recherche

#### **IL ÉTAIT UNE FOIS**

Tensions à Valleiry en 1885  
Jupes-culottes à Dingy en 1911 ?  
Proverbes et dictons de Savoie  
Impressions d'exil (suite)

### LA VIE DE L'ASSOCIATION

#### **FÉLICITATIONS À LAURENT PERRILLAT POUR SA THÈSE SUR LE GENEVOIS**

Paris, 20 septembre, 9 heures du matin. Brr... Il fait presque froid sur la place de la Sorbonne. A l'intérieur du vénérable bâtiment, Laurent Perrillat, conférencier très apprécié des Saléviens, soutient sa thèse sur "Les institutions de l'apanage de Genevois aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles" (un apanage est un domaine ou un ensemble de revenus attribués par un souverain à l'un de ses cadets).

Résumé de la thèse rédigé par son auteur à l'intention de La Salévienne. « De 1514 à 1659, le Genevois, le Faucigny et le Beaufort constituent un apanage pour une branche cadette de la Maison de Savoie. Ces princes, également ducs de Nemours, détiennent des privilèges

importants, perçoivent les revenus de leur apanage et exercent leur autorité grâce à des agents et des institutions. Celles-ci siègent à Annecy : ce sont le Conseil de Genevois, tribunal suprême, la Chambre des comptes de Genevois, organe de contrôle financier, et la trésorerie générale, qui gère les finances de la principauté. Leur personnel, élite de la société annécienne, appartient à un milieu caractérisé par des ascensions sociales, l'accès à la noblesse, une forte homogamie et des aspirations culturelles et religieuses communes. Dans chaque localité de l'apanage, exercent, relais des institutions centrales, les châtelains, juges et surtout administrateurs du domaine, et les commissaires d'extentes, notaires chargés du maintien des droits seigneuriaux appartenant au prince apanagé. Ces offices locaux sont souvent aux mains d'un nombre restreint de personnes ou de familles. Le duc de Genevois dispose ainsi de moyens d'action efficaces sur lequel le duc de Savoie n'a guère de prise ; on peut ainsi considérer que l'apanage, du fait de la puissance de ses princes, n'a pas alors d'équivalent en Europe. Ses institutions ont contribué à donner aux Genevois, Faucigny et Beaufort une physionomie particulière au sein des États de Savoie et préparent le développement de l'administration sarde au XVIII<sup>e</sup> siècle ».

Pour cette soutenance, environ trente personnes de tous âges sont assises sur les bancs en bois du vieil amphithéâtre Guizot ; parmi ces auditeurs on compte six membres de La Salévienne. Au premier rang, une jeune femme sourit. Lorsque le président du jury fait l'éloge de la thèse, une dame en tailleur émeraude et joliment coiffée se tourne vers son mari. Son visage exprime sa joie. Sur la gauche, de jeunes gens en bras de chemise hochent la tête : il s'agit des confrères archivistes paléographes de Laurent. André-Marc Chevallier donne ses coordonnées à son voisin de table, un généalogiste probablement. Des professeurs d'âge mûr écoutent gravement. Une femme allume un petit magnétophone.

Cinq professeurs siègent sur une haute estrade : MM. Barbiche (Paris IV), Bercé

(Paris IV), Favier (Grenoble II), Ferretti (Grenoble II) et Harouel (Paris II). Ils écoutent l'exposé de Laurent Perrillat puis prennent la parole. "Le sujet est d'une grande originalité" et "a été traité complètement", "ce travail est passionnant" soulignent-ils. Ils apprécient aussi le glossaire, l'index, les descriptions minutieuses des locaux, les nombreux exemples extraits de "sources de première main". En effet, durant sept années le chercheur a dépouillé une grande masse d'archives. Un universitaire félicite Laurent Perrillat : ses statistiques se basent sur des échantillons numériquement importants et il n'a pas hésité à montrer, quand il le fallait, les limites de ses sources.

Faut-il considérer l'apanage comme un archaïsme hérité du Moyen Age ? Les orateurs expliquent que cette survivance constituait "un facteur de développement" qui a permis de fonder l'Etat moderne. La construction de l'Etat n'a pas de modèle unique.

M. Ferretti montre les ressemblances entre l'administration savoyarde et celles des Etats italiens. Y a-t-il eu influence ? Son voisin souligne que certaines méthodes administratives de la Savoie ont peut-être servi d'exemple pour le royaume de France.

Le personnel de ces administrations semble compétent mais replié sur lui-même dit un orateur. Cher collègue, ce jugement me paraît un peu sévère, lui répond un autre professeur. Ils étaient les seuls compétents pour faire ce travail.

Les intervenants expliquent qu'il est nécessaire de problématiser et de donner du sens. Il faut théoriser, étant entendu que la théorie doit reposer sur une méthode rigoureuse. Les professeurs insistent également sur la nécessité de comparer les régions entre elles. Par exemple : les institutions bretonnes ressemblaient-elles à celles du Genevois ?

Monsieur Perrillat, vous êtes le digne successeur des grands historiens de la Savoie tels que Roger Devos, Pierre Duparc, Paul Guichonnet, Jean-Yves

Mariotte et Jean Nicolas, déclarent les orateurs.

Le jury se retire pour délibérer. Il revient. Le jury et le lauréat se lèvent. Le chercheur est reçu avec la mention "Très honorable avec félicitations à l'unanimité du jury". Applaudissements. Il remercie le jury et évoque avec humour sa famille.

Il est plus de 13 heures et le lauréat offre " un pot " rue Gay-Lussac. Sur le chemin, Gérard Lepère explique à ses enfants attentifs comment construire une barricade. Mais quelle était la taille des fameux pavés de Mai 68 ? lui demande Géraldine. Son père répond et lui dit que par la suite on les couvrit de goudron afin d'éviter un renouvellement des " évènements ". Une fois assis dans un café, un universitaire nous apprend que cette façon d'inviter les professeurs après la soutenance constitue une vieille tradition appelée "la pastille". On demande aux professeurs combien de temps leur prend la lecture d'une thèse. Celle de Laurent représente 1 300 pages ! Les membres du jury reconnaissent qu'ils lisent les thèses "en diagonale" et en plusieurs fois.

La Savoie demeure peu étudiée, regrette le président. La recherche reste trop jacobine. Il faudra publier votre thèse, monsieur Perrillat. Avez-vous des contacts ? Claude Mégevand répond que la Salévienne s'est proposée, en collaboration avec une autre association. Un des membres du jury a reconnu "qu'elle pouvait être publiée telle quelle est".

Un professeur d'histoire explique qu'aucune science n'est à 100 % exacte et qu'il se considère comme aussi scientifique qu'un chercheur en physique nucléaire. Cédric Mottier parle avec passion de la noblesse gessienne en 1536.

L'heure tourne. Certains vont prendre leur train pour Lyon ou Grenoble tandis que d'autres se dirigent vers un restaurant car il est déjà 14 heures passées. Il règne sur Paris un ciel parfaitement bleu et une agréable chaleur estivale. Les passants se

dirigent à pas rapides vers le jardin du Luxembourg.

**Philippe Duret et Gérard Lepère**

## PROMENADE DE LA SALÉVIENNE EN PAYS DE VAUD

Cette année notre soif d'histoire nous a conduits en pays de Vaud. Par une belle journée de fin d'été et après une bonne heure de route, un tranquille vallon où se blottit Romainmôtier marqua le terme de notre première étape.

Cet endroit, à l'écart des courants de passage de l'époque fut choisi vers 450 pour y fonder le plus ancien monastère de Suisse.

La première église y fut bâtie par saint Romain et saint Lupicin venus d'Iszernore, près de Nantua. Une seconde église, construite vers 630, prit la place de la précédente. Les moines y observaient la règle de saint Colomban. Le chœur sera reconstruit au VII<sup>e</sup> siècle et consacré en 753 par le pape Etienne II et l'église dédiée à saint Pierre et saint Paul. Les moines observent dorénavant la règle de saint Benoît.

L'église actuelle a été érigée entre 990 et 1028 par les moines de Cluny. Des modifications et adjonctions s'échelonnèrent du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

On y remarqua : la nef (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) dont la voûte laisse admirer ses nervures aux couleurs vives et dont l'éclat n'a pas diminué depuis 700 ans ; les fresques (XIV<sup>e</sup>) représentant les armoiries du prieur Jean de Seyssel, La Vierge et l'Enfant et six personnages en prière (Pierre et Paul, Romain et Lupicin et deux moines de Cluny) ; les tombeaux de Jean de Seyssel et d'Henri de Sévery, futur évêque de Rodez.

La fin de la visite s'acheva par la chapelle Saint-Michel située au narthex supérieur : ses piliers portent encore la trace des rainures servant à maintenir les planches de séparation des céréales lorsque les Bernois en firent un grenier. Nous n'oublierons pas le grand orgue de

Neidhart et Lhôte, construit récemment en 1972, dont la qualité est exceptionnelle de par sa conception originale.

Nous assistâmes ensuite à la projection d'un vaste diaporama (avec neuf projecteurs) évoquant l'histoire de Romainmôtier et du monachisme. L'exposition monastique montre les trouvailles archéologiques et le plan des fouilles.

Après ces longs moments d'histoire, l'autocar nous déposa sur le site de Bocéaz, près d'Orbe où se situent les restes d'une importante villa romaine, détruite lors des invasions et utilisée comme carrière au Moyen Âge. Par chance, à fleur de terre, on a découvert au fil des ans huit mosaïques datant du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle.



Mosaïque de Bocéaz  
S'appelaient-ils déjà Douli et Fromin ?

Uniques en Suisse et en Europe, elles sont conservées sur place dans quatre pavillons situés à proximité du tracé de la route cantonale, maintenant déviée depuis la construction de l'autoroute. Il reste encore bien des mètres carrés à prospecter sur ce périmètre maintenant protégé.

Une des plus belles, celle dite des Divinités est consacrée aux dieux présidant les différents jours de la semaine et où on peut observer une superbe scène de chasse et une représentation des saisons. Les couleurs sont celles des matériaux utilisés à leur création et on reste admiratif devant tant d'ingéniosité et de patience.

Plusieurs ont déjà été restaurées, d'autres attendent le patient travail des bénévoles qui se succèdent chaque

saison... et les crédits que l'Etat de Vaud leur alloue.

La bise soutenue n'a pas découragé les participants, ni coupé leur appétit. C'est ainsi qu'une partie s'insinua, par une porte un peu dérobée, dans un restaurant d'Orbe où elle put « récupérer » quelques forces ; l'autre, moins nombreuse, avait choisi le pique-nique dans quelque coin tranquille de cette petite cité bien accueillante.

Toutes et tous se retrouvèrent au musée d'Orbe où avait pris place l'exposition Loyse de Savoie à quelques pas du restaurant. Malgré quelques bâillements vite réprimés dans le « public » ce dernier put écouter la charmante commissaire à l'exposition, retracer le parcours de Loyse de Savoie qu'à priori rien ne destinait à finir sa vie au couvent de sainte Claire tout proche. C'est là qu'elle vécut et mourut après une vie consacrée à la prière.

Le couvent est devenu aujourd'hui un établissement de nuit, à l'enseigne des Deux Poissons. C'est fort dommage.

La dernière visite était pour Moudon, où nous parvînmes avec quelque retard, après avoir fait un « léger » détour par Cheseaux à quelques kilomètres de... Lausanne ; le conducteur avait oublié de se munir de la bonne carte. Ceci nous permit tout de même de découvrir, ou redécouvrir, le Gros de Vaud.

D'origine romaine, la ville de Moudon doit sa renommée à la période médiévale, lorsqu'elle était la capitale administrative du Pays de Vaud savoyard. Notre visite commença par l'église Saint-Etienne (maintenant un temple protestant) où l'empreinte des ducs de Savoie est toujours présente (armoiries notamment).

Cette petite cathédrale est un chef d'œuvre d'art gothique, datant de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, la plus importante après la cathédrale de Lausanne. Elle s'enrichit par la suite de fresques, de stalles en chêne (mobiles) et d'un carillon de cinq cloches chantant "L'amour est enfant de Bohème".



Répartis en deux groupes nous pûmes parcourir à pied la ville historique dont les limites (encore visibles de nos jours), durent être repoussées plusieurs fois pour répondre aux nécessités de logement de l'époque. Aux divers bâtiments de cette époque sont venues s'ajouter plusieurs demeures seigneuriales du XVII<sup>e</sup> siècle, et d'intéressantes maisons bourgeoises du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle.

Malgré la pente très raide de ces rues, il nous fut permis d'admirer de très belles constructions dont certaines, implantées en haut de falaise recèlent des jardins s'étendant jusqu'à la Broye. Un ancien quartier, autrefois sans bonne réputation, a connu de nouveaux acquéreurs plus fortunés qui ont redonné leur cachet d'origine à ces habitations dont les sous-sols s'étagent parfois sur plusieurs niveaux.

Au terme de cette superbe journée, harassés mais heureux de ces découvertes, l'autocar nous ramena à Saint-Julien, à la nuit tombante. Nous ne pouvons que remercier les organisateurs de cette sortie qui devait connaître un épisode bis fin septembre pour ceux et celles qui n'avaient pu, faute de place, se joindre à nous ce 13 septembre.

Nul doute que 2004 suscitera autant d'intérêt et de succès que ce cru 2003 !

**Jean-Pierre Chauvet**

## PUBLICATIONS SALÉVIENNES

L'année 2003 est une année riche en publications pour La Salévienne et particulièrement chargée pour notre responsable des publications, Maurice Baudrion. Depuis cet été, deux nouveaux ouvrages de votre association sont à votre disposition :

« **Le traité de Saint-Julien** », très agréable plaquette en co-édition avec nos amis genevois. 54 p., de nombreuses illustrations couleur. Préfacée par M. Ernest Nycollin, président du Conseil général de Haute-Savoie et M. Laurent Moutinot, président du conseil d'Etat de

Genève. La brochure comprend : une introduction de Claude Mégevand ; une transcription du traité par Laurent Perrillat avec reproduction de l'original des archives d'Etat de Genève suivi des textes de ratification ; un article de Mme Catherine Santschi sur le traité de Saint-Julien : contexte géopolitique et négociations qui donne un éclairage inédit sur le rôle des cantons suisses dans ces négociations ; un exposé de Nathalie Favre-Bonvin : « Autour du traité de Saint-Julien » qui évoque aussi bien des aspects sur l'évolution du territoire, sa représentation, les conflits de juridictions, les libertés des personnes et du commerce ; enfin Claude Barbier nous propose d'enrichir nos connaissances sur « Où fut signé le traité » et « Pourquoi Saint-Julien ? ». En vente 10 € au secrétariat de l'association plus 2,65 € de port.

### **Viry « terra Santa » Histoire des paroisses et églises de Viry du IV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.**

Sous la direction de Claude Barbier avec la participation de Henry Chevalier, Barbara Fleith, Gérard Place, Isabelle Rouly, Danielle Vonlanthen, Claude Barbier et notre regrettée Marie-Lise Le Gall à laquelle nous souhaitons dédier cet ouvrage. Edition normale à 28 €, édition de luxe à 45 €, et 5 € de port. Ce travail commencé à l'heure de la restauration de l'église sarde du chef-lieu constitue un ouvrage original dans l'histoire de Savoie de par la spécificité de Viry : une commune rurale ayant compté pas moins de six paroisses, ce qui est unique en Savoie, dont le découpage à l'époque féodale marque encore les contours de la commune et où les familles nobles ont joué un rôle prédominant. Siège d'une collégiale, passée au protestantisme au XV<sup>e</sup> siècle, re-catholisé aux quarante heures d'Annemasse... La vie religieuse est riche en péripéties ; l'ouvrage donne un aperçu d'une paroisse du bas Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui. Ces deux publications complètent la collection des ouvrages publiés par La Salévienne. Ils sont hors abonnement. D'ici la fin de l'année les adhérents recevront les Echos Saléviens n° 12 que constituent les actes du XXXIX<sup>e</sup> congrès

des Sociétés savantes que nous avons organisé à Archamps en 2002. Un ouvrage de près de 500 pages qui sera remis à chaque adhérent à jour de sa cotisation 2003. Merci à tous ceux qui peuvent nous aider dans la promotion et la diffusion des ouvrages, quel qu'en soit le moyen : participation aux tables de vente, recommandation des ouvrages à des particuliers, à des bibliothèques, cadeau à des amis... Nous avons besoin de votre soutien pour rentrer dans nos frais.

## RENDEZ-VOUS SALÉVIENS

Nous vous rappelons les trois prochaines conférences de La Salévienne, auxquelles nous vous conseillons de venir nombreux et d'inviter vos amis :

« **1814 : l'armée de Lyon, ultime espoir de Napoléon** » et « **1815 l'armée des Alpes** », le samedi 18 octobre à 14 h 30 à la salle des fêtes de Présilly par Jean-Claude Buzzini, Salévien passionné de la période napoléonienne et particulièrement féru des guerres autour de Genève pour cette période et Ronald Zins, historien du Premier et du Second Empire, délégué du Souvenir napoléonien pour la région Rhône-Alpes, auteur de remarquables travaux sur la période aux Editions Cardon : "1814 L'armée de Lyon ultime espoir de Napoléon" et "1815, L'armée des Alpes et les Cent jours à Lyon".

La première partie de la conférence mettra l'accent sur les combats autour de Genève menés par le maréchal Augereau contre les coalisés, particulièrement les Autrichiens.

La seconde évoquera l'armée des Alpes, commandée successivement par Desaix, Grouchy et Suchet, de Genève à Grenoble en passant par Annecy et Chambéry. Les troupes s'opposèrent une fois de plus aux Austro-Piémontais qui vont s'avancer par le Léman, la Tarentaise et la Maurienne. Les combats de notre région seront détaillés.

**Les Oratoires de Haute-Savoie**, par M. Charles Courtieu, le samedi 8 novembre à 14 h 30, salle du fer à Cheval à Collonges-sous-Salève

Auteur de deux ouvrages sur les oratoires de Haute-Savoie (l'un sur le Chablais, l'autre sur le Faucigny et un troisième en préparation sur le Genevois), M. Courtieu nous dira « *tout* » sur ces oratoires que l'on rencontre dans nos communes de Haute-Savoie, avec l'appui de diapositives : Quand sont-ils apparus ? Qui les a initiés ? Pour quelles raisons ? Quels sont les différents types d'oratoire ? Comment peut-on les caractériser ?...

Ce sera l'occasion de nous sensibiliser à ce « petit » patrimoine qui mérite d'être mieux connu et valorisé, mais aussi de contribuer au recensement des oratoires du Genevois.

La conférence sera suivie de la dédicace des ouvrages de M. Courtieu.

**La paroisse disparue de Malagny-Sézegnin**, du cimetière « burgonde » à la Révolution française.

Le jeudi 27 novembre prochain, à 20 h 30, dans la salle communale de Sézegnin, Claude Barbier fera une conférence sur l'antique paroisse de Malagny, regroupant les deux villages de Malagny et de Sézegnin. Depuis le haut Moyen Age, les deux villages, aujourd'hui séparés par une frontière internationale, partageaient les mêmes lieux de culte et cimetière. Sans doute au VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècle, le cimetière dit burgonde de Sézegnin est abandonné, au profit du cimetière se trouvant autour de l'église paroissiale de Malagny, dédiée à saint Jean-Baptiste. Lors de la réforme, les deux villages sont convertis au protestantisme. Mais, après 1590, les habitants de Sézegnin restent protestants alors que ceux de Malagny redeviennent catholiques... tout en partageant le même cimetière, et cela jusqu'à la Révolution.

D'autres conférences sont à confirmer et en particulier : en décembre sur l'histoire d'Annemasse par M. Gavard et en janvier sur la formation des villes nouvelles au Moyen Age (Gaillard, Ville la Grand, etc.) par Matthieu de La Corbière.

## SALÉVIENS DE PARIS

La prochaine réunion des Saléviens de Paris se tiendra le samedi 15 novembre à 12 h 30 aux Noces de Jeannette. A cette occasion, Philippe Duret présentera une conférence avec diapositives sur « Juliette Groz, maire communiste de Dingy-en-Vuache de 1945 à 1947 » et Gérard Lepère un diaporama, avec accompagnement musical, sur le chemin de fer du Salève.

Une confirmation sera envoyée par courrier.

Si d'autres personnes sont intéressées, elles seront les bienvenues. Prévenir Marielle Déprez – 04 50 04 40 51 – avant le 12 novembre.

## BIBLIOTHÈQUE SALÉVIENNE

### ECHANGES

**Le Bugey**, 90<sup>e</sup> numéro. Année 2003. De nombreux articles. On notera en particulier celui de Claude Chatelain sur le château et « l'hôpital » de Dorches. 312 p.

**La correspondance d'Albert Bailly**, sous la direction de Gianneli Mombello. Volume V, années 1654-1655. Académie Saint-Anselme. Aoste 2003. 368 p.

**Cuisine et recettes du Pays de Thônes : d'hier à aujourd'hui, mobilier et gastronomie**. Amis du Val de Thônes n° 22. 272 p. 1999

**Veillées d'autrefois en Val de Thônes : coutumes, traditions, contes, légendes, chansons de nos montagnes** par Monique Fillon. Amis du Val de Thônes n° 26. 2003. 400 p.

**Le patois de vé chi ne** par la MJC de Saint-Martin-en-Haut. Un livre de 222 p. plus un CDROM.

**Quand les Savoyards écrivent leur patois** : Deuxième volume Savoie – Valais - Val d'Aoste.

**Textes et chansons des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> concours de patois** (1992-1995). Centre de la Culture savoyarde. Conflans-Albertville. 224 p. 1997

### ACHAT

**Le culte de Dieu, de la Sainte Vierge et des saints en Savoie avant la Révolution** par le chanoine J. Burret. Volume IX de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Savoie. 1922. Ouvrage qui donne une vue des cultes dans toutes les paroisses des deux départements savoyards.

**Etude historique sur la judicature mage et le tribunal de Saint-Julien (Haute Savoie)** par Ferdinand Dullin, suivi de « **La Maurienne pendant la Révolution** » par A. Gros in mémoire de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Savoie. Cinquième série. Tome III. 1915.

**Beaumont : Fête de la terre 1948**. Un CDROM et une cassette vidéo

### LIVRES A DISPOSITION A LA SALEVIENNE

Quelques exemplaires de « **Sur le versant du Salève, la Chartreuse de Pomier** » du regretté chanoine Abel Jacquet sont à nouveau disponibles, ainsi que le fabuleux travail de Matthieu de La Corbière sur « **L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève** ». A réserver auprès du secrétariat.

## CARNET

### NOUVEAUX MEMBRES

Léon DÉPREZ  
27 avenue Madrague de Montredon  
13000 Marseille

### NOS PEINES

Nous avons appris avec tristesse le décès de Pierre Chauvet, père et beau-père de Jean-Pierre et Mireille Chauvet, membres efficaces de La Salévienne. A eux et à leur famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Nos sincères condoléances également à la famille de Mme Denis, de Vers, adhérente.

La Savoie vient de perdre deux éminents historiens : Pierre Duparc auteur, entre autres, du « Comté de Genève », et Jean-Yves Mariotte qui a été directeur des archives de Haute-Savoie et a publié de nombreux articles et ouvrages sur la Savoie.

## A LIRE, VOIR, ENTENDRE

### SORTIR

**CONFERENCE : Sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle** organisée par « Le Fil d'Ariane », association culturelle de Collonges-sous-Salève. Un chemin qui mène ailleurs qu'à un simple lieu géographique... Depuis plus de mille ans, des personnes de toutes conditions et tous horizons prennent ce chemin qui, tout près de nous, passe par la cathédrale de Genève, la commanderie de Compesières, Beaumont, la chartreuse de Pomier, le Mont-Sion, la chapelle Saint-Jacques de Charly, Frangy, etc., pour rejoindre Le Puy et la « via podiensis ». Léo Gantelet a parcouru ce chemin depuis Annecy jusqu'à Compostelle. Il présentera, en images, paroles et musique, son histoire, sa spiritualité et la réalité du pèlerinage, lundi 3 novembre 2003 à 20 h 30, dans la magnifique salle voûtée de la Chartreuse de Pomier (sur la N 206 entre Le Châble et le Mont-Sion). Cette manifestation sera suivie d'une réception. Les adhérents de La Salévienne profiteront d'un tarif réduit (8 € au lieu de 10 €). S'ils veulent bénéficier de ce prix avantageux, ils libelleront leur chèque à « Le Fil d'Ariane » et l'enverront au secrétariat de La Salévienne. Les billets seront à retirer à Pomier à l'entrée de la conférence.

**FETE DU LIVRE SAVOYARD** au château de Ripaille à Thonon le dimanche 9 novembre. La Salévienne y sera présente. Les personnes désirant donner un coup de main pour la tenue du stand de la

Salévienne peuvent se faire connaître à Martine Clément au 04 50 49 42 38.

**THEATRE** : La MJC du Vuache, Anna et Janry présentent : « **La Savoyarde** ». Elle est née dans ce pays en 1923. Dans son grenier, en compagnie d'Elodie, son arrière petite-fille, elle retrouve des objets qui lui racontent sa vie. Pour Elodie, elle évoque les événements souriants ou tragiques de son passé. Un spectacle écrit avec la collaboration d'anciens qui se sont souvenus... Pour « La Savoyarde » ont été réunis une soixantaine de comédiens, enfants, ados et adultes, des danseurs, des musiciens, des techniciens...

A l'ECLA, Vulbens, les vendredis et samedis à 20 h 30 et les dimanches à 18 h, du 15 novembre au 7 décembre 2003. Réservations : MJC du Vuache. 04 50 04 30 45.

#### EXPOSITIONS A GENEVE

**Et le Léman trouva le nord...** La cartographie lémanique du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, au Musée d'histoire des sciences (Villa Bartholoni - Parc de la Perle du lac - 128, rue de Lausanne - Genève). jusqu'au 23.11.2003 - 10 h à 17 h sf mardi - Entrée libre.

*La carte a évolué en fonction des modes de perception, des connaissances techniques et scientifiques. Au travers l'exemple du lac Léman, cette expo temporaire propose une illustration de cette évolution : de la première représentation raisonnée du lac, en forme de larme orientée vers... l'Orient, jusqu'aux cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle, où le Léman ressemble enfin à celui que nous connaissons, sans oublier les instruments scientifiques qui ont permis ces progrès.*

Visites commentées les dimanches 21 et 28.09 - 12 et 19.10 - 2, 9, 16 et 23.11 à 15h en compagnie de Bernard Favier, commissaire de l'exposition sans réservation, dans la limite des places disponibles, tous publics, entrée libre.

**Ferdinand Hodler - Le Paysage** au Musée Rath jusqu'au 01.02.04. Cette exposition, célébrant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de F. Hodler, réunit soixante-dix peintures significatives de l'évolution du peintre dans sa représentation du paysage.



## AVIS DE RECHERCHE

M. et Mme Charles Courtieu, auteurs de deux ouvrages sur les oratoires (Les oratoires du Chablais, les oratoires du Faucigny) engagent des recherches pour la publication de leur troisième ouvrage sur les oratoires du Bassin annécien et du Genevois.

Aussi nous vous remercions de nous faire remonter vos connaissances sur les oratoires que vous connaissez : leur lieu d'implantation... et surtout leur histoire.

Vous pouvez communiquer ces renseignements à Michel Brand, 248 rue de la Mairie, 74160 Archamps, tél. (le soir) 04 50 95 34 52, qui se chargera de collecter et de transmettre vos renseignements à M. Courtieu.

Merci d'avance.

## IL ÉTAIT UNE FOIS

### TENSIONS ENTRE LE MAIRE ET LE CURÉ DE VALLEIRY

Marie Chautemps, maire de Valleiry fait refaire le toit de sa maison en 1885. Ce toit<sup>1</sup> regarde le presbytère du curé Chaumontet<sup>2</sup>. Par malice, Marie Chautemps fait « *remplacer la croix que la piété de sa mère avait tracée sur sa maison* » en tuiles plus claires par la mention « V.L.R. » qui signifie de son propre aveu « Vive La République ».

Le curé Chaumontet, qui a bien compris la moquerie, réplique par une lettre<sup>3</sup> très ironique, en particulier il brode sur les différents sens possible de l'abréviation « V.L.R. » :

« *VLR Vive Le Roy ? votre acclamation serait un peu hasardee ! Vive La*

<sup>1</sup> Il s'agit des bâtiments situés actuellement 140 route de Lyon et où habitera par la suite Andrée Dolfus-Francoz.

<sup>2</sup> Jean Chaumontet, né à Chessenz le 7 mars 1843, ordonné prêtre le 3 juin 1871. Nommé vicaire de Sciez le 12 juin 1871 puis curé de Valleiry le 12 juillet 1881. Décédé le 14 novembre 1906.

<sup>3</sup> Le 26 juillet 1885

*République ? pauvre femme, comment pourrait-elle supporter les odeurs de fumier ? Voilà La demeure des Renégats ? Voici L'asile des Républicains ? »* et il conclut en écrivant « *Pour moi je ne désire qu'une chose, c'est que jamais, en montrant votre maison, on ne puisse dire Voilà Les Restes de la colère de Dieu... »*

Chautemps se sent insulté comme maire et comme citoyen. Il écrit aussitôt à Monseigneur l'évêque<sup>4</sup> pour se plaindre<sup>5</sup> « *Il est regrettable que par ses agissements monsieur le curé Chaumontet ait provoqué et amené la rupture définitive des bons rapports qui existaient, un peu grâce à moi, entre lui et la municipalité républicaine de Valleiry. Dans ces circonstances, Monseigneur, sait mieux que moi ce qu'il est de son devoir de faire... »*, bref il se donne le beau rôle et suggère la mutation du curé. En parallèle il menace d'en appeler aux autorités de la République et rédige un projet de lettre pour le sous-préfet de Saint Julien.

Il ne manque pas d'écrire<sup>6</sup> au curé pour lui accuser réception « *de la polissonnerie que vous m'avez adressée* ».

Le curé dans sa réponse « *lui assure, dans la sincérité de son âme, qu'il n'a nullement l'intention de vous faire de la peine... qu'il s'agit des plaisanteries les plus pures.. ma lettre n'était qu'un jeu de mots sur les interprétations de "VLR"... d'ailleurs Voici L'asile des Républicains n'a pas bien du vous déplaire...* » et il conclut par une invitation assez ironique : « *j'apprécierai beaucoup Monsieur le Maire votre conduite évangélique si vous veniez fumer votre cigare avec un prétendu ennemi...* » Il lui propose la paix.

Chautemps, qui n'accepte pas les explications et les excuses du curé, renonce toutefois « *à saisir les autorités civiles des insultes que Monsieur le Curé a*

<sup>4</sup> Louis, Romain, Ernest Isoard, évêque d'Annecy de 1879 jusqu'à sa mort le 3 août 1901

<sup>5</sup> Avec copie intégrale de la lettre du curé

<sup>6</sup> Le 27 juillet 1885

adressées à la République et à un maire républicain, à la condition que ces faits ne se renouvellent plus à l'avenir ». Il espère sans doute que les pressions de l'évêque sur le curé seront suffisantes pour le mettre au pas.

Mais ses espoirs sont vite déçus, l'évêque Louis lui fait part dès le 30 juillet « *de son vif déplaisir (éprouvé à la lecture de la lettre du curé Chaumontet)* » il exprime « *un profond regret* » mais se garde bien d'annoncer quelque sanction que ce soit dont le curé pourrait faire l'objet.

L'affaire aurait pu en rester là mais en fait elle a eu des prolongements très tardifs.

En Août 1900<sup>7</sup> soit 15 ans après « l'affaire VLR », Marie Chautemps assiste, à l'église de Valleiry, au mariage de sa seconde petite-fille.<sup>8</sup> Comme au mariage de sa première petite-fille célébrée l'année précédente, il est prévu que mademoiselle Carrichon, professeur de chant, chante l'Ave Maria et l'hymne nuptial de Gounod alors qu'une dame Perret, sollicitée par la belle-famille, tiendra l'harmonium.

Mais rien ne se passe comme prévu. Dans une nouvelle lettre de protestation à l'évêque, Marie Chautemps raconte : « *Grande fut notre surprise lorsque ces dames vinrent nous dire que monsieur le vicaire, posté au bas de l'escalier de la tribune, leur interdisait de chanter. Mon fils, le père de la mariée, croyant à quelque malentendu alla vers l'autel : Monsieur le curé ne voulut rien entendre. L'affaire eut lieu en présence des 80 personnes de l'assistance, de beaucoup d'habitants de la paroisse, voire même des familles amies venues des communes voisines. Parmi les invités il y avait le colonel et des officiers du régiment du jeune marié ainsi que des familles venant*

*de loin, nous connaissant peu, ignorant la mauvaise éducation du curé et se demandant ce que tout cela voulait dire... ».*

Marie Chautemps rappelle ensuite l'affaire du « VLR », les diverses plaintes contre les sermons incohérents du curé Chaumontet, ses allusions déplacées contre le gouvernement... et comment il a toujours fait en sorte que les plaintes des paroissiens n'aboutissent pas. Il termine « *en estimant que le changement du curé de Valleiry serait utile à la paroisse et au curé lui même. Valleiry est maintenant un endroit de passage, près de la frontière où il vient souvent des étrangers, n'y faudrait il pas un curé de meilleure éducation, ayant plus de tact et ne compromettant pas sa dignité en se mettant dans l'état où l'on voit quelquefois le curé actuel ?* ». Il demande clairement la mutation du curé alors qu'il l'avait simplement suggérée en 1885.

Dans sa réponse l'évêque Louis « *Partage vos appréciations au sujet des manières de Monsieur le Curé Chaumontet. Plusieurs fois j'ai pensé à l'appeler dans une paroisse ou son attitude et ses formes habituelles de langage présenteraient moins d'inconvénients, mais d'une part il est très rhumatisant et je ne saurais lui donner une paroisse de montagne... un vicaire lui est indispensable et peu de paroisse de plaine en sont pourvues... les vacances de cures se présentent rarement en ce moment... Je dois ajouter que Monsieur Chaumontet m'a toujours parlé de vous avec beaucoup de reconnaissance et de déférence* ». Bref on comprend vite que le curé ne sera pas muté.

Mais l'évêque donne aussi son point de vue sur l'incident survenu pendant le mariage : « *quant à l'interdiction du chant des femmes, des soli, Monsieur Le curé ne faisait que de se conformer à une instruction. Cette règle est observée à Annecy en toute occasion. Elle l'a été lors du mariage de la fille de Monsieur le colonel, de la fille de Monsieur le préfet il y a une année, de la fille de Monsieur le lieutenant colonel il y a un mois. C'est ce que Monsieur le curé aurait du faire*

<sup>7</sup> Chaumontet est alors toujours curé de Valleiry, Marie Chautemps toujours maire et Louis toujours évêque d'Annecy.

<sup>8</sup> Il s'agit de Marie-Claudine Chautemps la fille de Louis Chautemps et future mère d'Andrée Dolfus-Francoz

*connaître à votre fils en temps opportun... »* Finalement il se contente d'écrire « *Je garderai le silence sur le désir que vous avez exprimé de voir éloigné le curé Chaumontet de Valleiry et dans quelques temps je renouvellerai mes avis touchant aux allusions si déplacées en chaire ».*

Bien sûr on ne connaît pas l'épilogue. Bien que très républicain, et sans doute même radical comme ses fils, Marie Chautemps n'était pas forcément anticlérical<sup>9</sup> ; il avait même une fille religieuse et son oncle était le père Mermier...

**Jean-Louis Sartre**

### **Compléments rassemblés par Claude Mégevand sur Jean-Marie Chautemps dit Marie**

Marie (1821-1910) fils de François et Louise Mermier, marié à Rosalie Dusonchet (1828-1874), père de douze enfants dont Emile "l'Amiral de la mer de glace" et grand-père de Camille, président du Conseil sous la Troisième République, métayer du comte de Viry puis agriculteur à Valleiry. D'après Pierre Soudan et André Gaucher, il se créa "un vaste pré carré de Forêt... en avançant de l'argent au comte de Viry se trouvant dans la difficulté et à des agriculteurs du secteur éprouvant des difficultés du même ordre, puis jouant ensuite sur les hypothèques garantissant ses créances". Les auteurs citent le texte d'une prière attribuée aux paysans du Genevois : "Mon Dieu préservez-nous de la grêle, de l'incendie, des gelées, du phylloxéra, de la peste bovine et de la maladie des pommes de terre mais, surtout et par dessus tout, préservez-nous de la raclette du père Chautemps. "Homme fier et instruit, un jour où le comte de Viry Timoléon de Viry remarque des ouvrages et des

journaux chez son métayer, il lui aurait dit "Dites-moi donc, maître Jean-Marie, à quoi bon toute cette instruction ?" Il lui aurait répondu avec un sourire narquois : "Sait-on jamais, Monsieur le Baron ? Vous descendez des Croisés. Mes fils monteront d'un métayer". Quand on connaît la descendance de Jean-Marie, on comprend mieux le sens, la prémonition de cette réflexion.

Il est décrit de la façon suivante : "Jean-Marie était un grand paysan osseux à la mine éveillée, au regard vif... esprit agile, une intelligente ouverte, et – chose rare chez un paysan - singulièrement cultivé. ...Il était toujours coiffé d'une grosse casquette fourrée. En hiver il mettait des bottes. Il portait généralement une épaisse blouse de toile bleue. Le dimanche, quand il s'habillait, il endossait sa "blouse de cérémonie". celle-ci avait près du col et des manches des petits plis empesés, et il la serrait à la taille avec un cordon pour l'empêcher de ballonner comme une crinoline ou de s'évaser comme une cloche. Deux fois par an, le jour de Pâques et le 15 Août, il sortait du fond d'une armoire la redingote de son mariage. (in "Une grande famille de parlementaire : Les Chautemps".)

### **EN 1911, LES FEMMES DE DINGY PORTAIENT-ELLES DES JUPES-CULOTTES ?**

A Raclaz (Dingy-en-Vuache) au début du XX<sup>e</sup> siècle, les revues de mode vendues dans l'épicerie de mon arrière-grand-mère provoquaient-elles des débats ? Je ne vois pas pourquoi les lectrices auraient été indifférentes à la mode parisienne, d'autant que mon aïeule qui effectuait des travaux de couture pouvait facilement nourrir la conversation.

Pour ses clientes, elle commandait des chemisiers, des corsages et des bottines pour les femmes du village. Celles-ci pouvaient également se rendre à la *Maison Gras* à Collonges-sous-Salève ou dans des magasins genevois comme le *Petit Paris* ou le *Chic Parisien* (« blouses,

<sup>9</sup> Quoique j'ai trouvé dans les archives Chautemps une lettre écrite par un prêtre et qui sollicite pour le compte de l'évêché une "réparation" de plusieurs milliers de francs en compensation de biens de l'église qui auraient été rachetés, on peut le supposer, par un membre de la famille Chautemps.

*cols, jabots, rabats, dentelles et broderies »).*

En 1917 et 1918, à chaque parution du *Petit Echo de la Mode*, un numéro est réservé à Mme Meyer, une riche genevoise qui emploie comme bonne la soeur de l'épicière et fait des séjours à Dingy. Il y avait donc une intense circulation d'idées entre villes et campagnes.

En 1911 la France est coupée en deux par la querelle sur la jupe-culotte ou jupe-pantalon, dite aussi jupe-culotte-tango : deux fentes s'ouvrent le long de chaque jambe à partir des chevilles ce qui libère les mouvements. Dès lors, le port du corset devient impossible.

Cette nouvelle jupe a été créée par le plus grand couturier de l'époque, Paul Poiret. Son inspiration a pour origine les Ballets russes de Diaghilev, qui, le 4 juin 1910, ont triomphé dans *Shéhérazade*, avec leurs costumes souples, leurs couleurs éclatantes et leur érotisme oriental. En juin 1911, Poiret donne « *la Mille et deuxième nuit* » une somptueuse fête persane où les femmes portent des sarouals (culottes bouffantes).

Avec cette jupe on dansera une toute nouvelle danse, le tango.

Le 9 avril 1911, Aline Raymond, éditorialiste de *La Mode illustrée*, journal très hostile à la République, attaque les conceptions de Paul Poiret : « *Les adeptes de la jupe-pantalon visent à autre chose qu'à charmer, qu'à étonner. Elles marquent la volonté de rompre avec les traditions de leur sexe, de leur race, de leur pays. Elles veulent rompre les dernières chaînes gênant leur émancipation complète. Elles revendiquent avec l'homme la parité du costume, comme toutes les autres égalités. Après la toque et la robe d'avocat, le chapeau de cuir [...], elles prétendent au pantalon. Voilà pour le féminisme. Maintenant, dans ces pantalons bouffants, un vague souvenir de l'odalisque, de la Persane, de la Juive... Voilà pour le rastaquouérisme* ». Propos racistes.

Le journal rapporte les huées et les sifflets envoyés à Auteuil et ailleurs par des « *gamins de la rue* » aux mannequins qui lançaient cette mode. Il les qualifie de *patriotes* et dénonce la mode « *réglementée et syndiquée* » aux ordres d'un « *gouvernement occulte* ». Propos démagogiques.

Le même journal, le 30 avril : « *Mais il était vraisemblable que la "jupe divisée" ou "jupe harem", euphémisme sous lesquels se cache l'horreur que vous savez, ne serait pas la dernière folie que nous aurions à déplorer, puisque la mode actuelle semble n'avoir plus comme objectif que l'effarement et la confusion des gens sensés dont le goût en dépit des ambiances, n'est pas encore aboli.* »

Le numéro du 28 mai reconnaît cependant que quelque chose d'irréversible s'est produit dans le comportement féminin : « Quant à la vraie jupe-culotte, elle a eu le sort qu'elle méritait et, nous nous plaignons à le constater, elle est morte avant d'avoir vécu ; cependant, il faut bien le reconnaître, son apparition très éphémère a eu sur les modes actuelles une influence marquée. [...] C'est ainsi que l'on cherche à en reproduire la ligne et le mouvement dans les jupes échancrées sur le côté qui doivent uniquement leur grâce aux volants de fine dentelle et aux garnitures de mousseline de soie délicieusement floues que l'on fait remonter dans l'ouverture ».

En 1917, Hélène Brion (personnage admirable) évoque cette époque dans « La voie féministe, les partis d'avant-garde et le féminisme », brochure annotée avec sympathie par mon grand-père : « *Vous le retrouverez, ce même instinct [l'instinct masculin de domination] à l'autre degré de l'échelle sociale chez ces fils de famille qui envahissaient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le congrès féministe en chantant des chansons obscènes et en lançant des ordures dans la salle des délibérations. Vous le retrouverez chez les étudiants qui, une certaine année, poursuivent de leurs injures dans les rues de Paris deux des premières femmes docteurs.*

*C'est le même qui précipitait il y a quelques années à peine les petits jeunes*



*gens chics du boulevard sur les mannequins de la rue de la Paix essayant de lancer la mode de la jupe culotte ».*

Voyons également les rubriques sur les jupes fendues.

Toujours « *La Mode illustrée* », 30 avril 1911 : « *Il faut bien signaler aussi une nouveauté de la dernière heure qu'un de nos maîtres couturiers a la prétention d'imposer, mais dont le succès nous paraît fort douteux. Il s'agit de robes du soir toutes voilées de mousseline de soie et de fines dentelles, dont la jupe, creusée dans le bas, au milieu, par devant, et fuit en s'arrondissant de chaque côté, comme une dent de feston, la pointe de l'échancrure montant jusqu'à mi-hauteur de la jambe, voire même un peu plus haut ; notez que cette ouverture, qui rend tout juponage impossible, reste vide. [...] Au repos, l'ouverture se referme presque et se dissimule sous le flou des garnitures ; mais au moindre mouvement, aux premiers pas, tout change et, sans qu'il soit besoin d'insister, on devine ce qui se produit ».*

Le 4 juin de la même année 1911, le même journal condamne « *les jupes, toujours aussi étroites et collantes, [qui] ont presque l'indiscrétion d'un maillot ; elles sont, de plus, tellement écourtées qu'en s'asseyant, le bord remonte inévitablement jusqu'à mi-jambe, voire même plus haut, sans qu'on s'en effarouche autrement, d'ailleurs ; les précautions sont même si bien prises en vue de cet effet, qu'elles en établissent la préméditation [...]. Mais on va plus loin encore, paraît-il, et l'on nous affirme que quelques femmes, ont osé se montrer en public vêtues de jupes fendues sur le côté, qui laissaient voir leurs pieds nus ».*

Un nouveau rapport au corps et à l'habillement tend à s'affirmer, donnant plus de place à la liberté individuelle et au plaisir. Touche-t-il tous les milieux ? Mon grand-père croyait se souvenir que vers 1905 les femmes de Raclaz ne portaient que des robes simples, renforcées sur le bas parce qu'elles balayaient presque le sol. Sur les photos de famille, les femmes portent des vêtements sombres.

Dans la cave je trouve des numéros du *Petit Journal* (1913) décrivant en première page les manifestations des suffragettes anglaises. Celles-ci ont-elles été raillées à Dingy ? Des drames demeurent comme ces jeunes Savoyardes de milieu populaire paniquées par leur grosseur et qui se débarrassent du nouveau-né.

Malgré tout, un mouvement de liberté est lancé qui va plus loin qu'une « question de chiffons ». Dans les numéros de *La Mode* vendus à Raclaz (ne pas confondre avec *La Mode Illustrée*), Hélène Valantin anime dans son courrier des lectrices des débats sur le vote féminin, le droit de choisir son époux, les conflits conjugaux, le divorce etc. Beaucoup de très jeunes femmes lui confient qu'elles ne supportent ni l'attitude machiste de leurs parents ni les limites de la vie provinciale et qu'elles rêvent de monter à Paris pour y travailler (à Dingy comme dans les communes voisines il y a un fort exode rural). En Savoie comme ailleurs, les horaires des ouvrières diminuent, des cours de sages-femmes sont organisés.

Le XXe siècle ? Un paradis en plein enfer...

**Philippe Duret**

## PROVERBES ET DICTONS DE SAVOIE

extraits de la Géographie nationale illustrée de la France et de ses colonies (fin XIX<sup>e</sup>)

### DEPARTEMENT DE SAVOIE

Tel est le quatrième jour de la lune, tel sera le temps de la lune entière, à moins que le sixième n'apporte un changement. Avant la Pentecôte, ne découvre tes côtes.

S'il fait beau pour les Rogations, le premier jour il fera beau pour les fauchaisons, le deuxième jour pour les moissons, le troisième jour pour les vendanges.

A la saint Georges, sème ton orge ; à la saint Marc il est trop tard.

Le jour de la Chandeleur, si le soleil paraît avant midi, l'ours rentre dans sa tanière pendant quarante jours.

#### **DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE**

Le vent, la pluie et les parents après trois jours sont ennuyants.

Saison tardive, jamais oisive.

Année de hanneton, année de grenaison.

Si la bise ne s'arrête pas le troisième jour, elle court neuf jours.

Quand les canards battent de l'aile dans le ruisseau, bientôt le laboureur aura de l'eau.

Le vent la nuit, la pluie avant midi.

Bise de mars et vent d'avril font la richesse du pays.

Noël à la vie (en chemin), Pâques à l'acie (près du feu).

Dans l'Avent, le temps chaud remplit caves et tonneaux.

Telle Toussaint, tel Noël.

La gelée du Jeudi-saint gèle le sarrasin, la gelée du Vendredi-saint gèle le pain et le vin.

le petit Salève. Quand j'y étais, j'ai voulu aller jusqu'au bout, suivant à travers les pâturages un sentier à peine frayé, quelquefois même caché sous l'herbe, et qui tantôt me conduisait sur la corniche d'un précipice de 2.000 pieds, tantôt m'égarait au milieu d'un entonnoir de verdure.

J'ai traversé la grande gorge où est le village de la Croisette, et après avoir franchi une espèce de vallée où l'on trouve quelques chalets, autour desquels paissent des troupeaux de bêtes à corne, et des fondrières d'où l'on a probablement extrait de la tourbe, j'ai successivement gravi les deux pitons. Le grand piton, qui a 3.075 pieds au-dessus du lac est très-curieux ; après ce grand lapis de verdure sans arbre et presque sans pierre qui, de Monetier au piton, a près de trois lieues de longueur, ce pic apparaît comme un promontoire couvert de rochers et de bois.

Les rochers entassés les uns sur les autres de la manière la plus bizarre et par blocs, ont laissé pousser entre leurs fentes toute une forêt de petits arbres, dont le feuillage foncé fait ressortir leur blancheur luisante.

On prétend que ces blocs sont les débris d'érosions qui indiquent la présence d'anciens glaciers ; je laisse aux savants le soin de décider la question. Ce que je sais, c'est que de ce point élevé on a une vue qui vaut bien la peine qu'on se donne pour en jouir. On découvre toute la partie de la Savoie que cachait la montagne ; au midi le joli petit lac d'Annecy étend sa nappe bleue au milieu d'une vallée fermée par de hautes montagnes ; un peu sur la droite, le Rhône va en serpentant dans une plaine fertile et bien cultivée, se perdre contre des parois de rochers, dans l'étroite ouverture dont le fort de l'Ecluse défend l'accès ; du côté opposé, le Léman laisse voir par dessus les coteaux d'Hermence, la plus grande partie de sa courbe qui s'étend de Genève à Villeneuve ; et tandis qu'à l'est, les rochers rougeâtres et les neiges éclatantes s'étagent et se mêlent au-dessus des vallées ombreuses de Cluses, de la Borne, de Samoens, du Reposoir, à l'ouest, le rideau sombre du Jura sépare

#### **IMPRESSIONS D'EXIL (suite)**

Dans le n° 36 du Bénon, daté mars 2002, nous découvrons ensemble les mémoires d'un proscrit, publiées en 1877, à Brioude (Haute-Loire) chez l'imprimeur-libraire D. Chouvet sous le titre : "Impressions d'exil à Genève" et signées par "Amédée St-Ferréol, Ancien [sic] représentant", de son vrai nom Pierre Ignace Amédée Martinon de Saint-Ferréol. En voici la suite.

#### **Deuxième promenade aux Salèves 10 septembre 1854**

Dans ma première visite aux Salèves, je n'étais monté que sur le petit ; j'ai voulu profiter du jour admirablement beau que nous avons pour parcourir d'un bout à l'autre le plateau du grand.

La plus grande partie des Genevois s'arrêtent à moitié chemin, aux Treize arbres, ainsi nommés parce qu'il n'y en a que quatre, débris peut-être d'une antique forêt que le vent, l'orage ou les hommes ont renversée. Beaucoup même montent par Mornex et redescendent par le pas de l'échelle sans monter ni sur le grand ni sur

de la France, à l'horizon, la plaine arrondie qui, avec ses champs, ses vignes, ses arbres, ses maisons ses villages, sa ville de Genève, ses eaux, ses routes, apparaît comme une immense mosaïque

Cette vue a inspiré à Lamartine et à Byron des vers comme ces grands poètes en savent faire ; je les ai cherchés vainement sur la roche du piton où on les disait gravés. Ou ils n'y ont jamais été, ou ils ont été enlevés par quelque fanatique admirateur de la poésie, jaloux de posséder des autographes de ce genre. Tout ce qu'il y a de la main de l'homme sur le piton, c'est un espèce de dais en balais qui sert, je crois, de signal.

Ne connaissant pas les sentiers qui conduisent à travers les bruyères à l'ancienne abbaye des Chazes, et de là à Saint-Julien, je suis revenu sur mes pas jusqu'à la Croisette, obliquant un peu, de sorte que j'ai passé cette fois près des champs de blé que l'on venait de moissonner. De la Croisette, on arrive dans la plaine par un chemin qui serpente dans un bois taillis de noisetiers, passe sous un bouquet de beaux sapins, et est traversée par de petits filets d'eau ; ce sentier serait par conséquent charmant, si l'on n'y trouvait pas tant de petites pierres mouvantes sous les pieds. On est bientôt au hameau du Coin, où il y a un restaurant qui doit avoir pour enseigne *au bon coin*, et mériter son nom, car j'y ai vu beaucoup de monde en bonne disposition. Laisant à leurs plaisirs les touristes paresseux qui se contentent, dans leur course au Salève, d'aller jusqu'au coin de la montagne, j'ai continué ma route par Colonges, village qui, comme tous ceux de ses environs, a un air d'aisance et de propreté qu'on ne trouve dans aucun des nôtres, et possède au moins une bonne auberge et un beau parc ; puis, après avoir retrouvé la poussière et la chaleur sur une route vicinale, large et entretenue comme une de nos grandes routes, j'ai atteint Carouges que j'ai trouvé en fête.

**Vogue à Veyrier, Bossey** – 24 septembre 1854

En Belgique, les fêtes de villes et villages, s'appellent des kermesses ; en Savoie et dans les environs de Genève, comme dans la partie de la France qui touche à la Suisse, elles se nomment des *vogues*. A moins qu'il n'y ait des tirs, les vogues sont, d'ailleurs, beaucoup moins courues que les kermesses ; à part quelques citadins plus curieux ou plus désœuvrés que les autres, des habitants des campagnes voisines les embellissent seuls de leur présence. Ainsi, à Veyrier, au pied de la montagne du Salève, où je croyais rencontrer la foule, je n'ai trouvé qu'une fête de village, pas trop animée et fort modeste. La danse, ce plaisir de nos pays, n'avait pas du moins été dédaignée ici. Le bal avait lieu dans une remise, et malgré la poussière, les petites paysannes du voisinage y sautaient la polka avec une ardeur toute française. Là, comme dans les villages qui ont fait partie de la Savoie ou en sont limitrophes, le langage est assez pittoresque pour que ceux qui ne parlent pas un patois quelconque, n'y puissent rien comprendre ; c'est un mélange d'anciens et de nouveaux mots, de français, d'italien, de suisse-allemand, qui ressemble à tout ou ne ressemble à rien : Pour mieux dire c'est du savoyard [*Les Savoyards apprécieront !*]. Les anciens et peut-être les jeunes disent encore en parlant à une femme : *ma commère*, et tous chantent, en prononçant leurs mots, de manière à faire l'octave de l'avant-dernière à la dernière syllabe.

Ne pouvant me mêler ni aux danses ni à la conversation, j'ai quitté la vogue au plus beau moment, et par une route neuve, que j'aurais voulu moins droite, moins empierrée et plus ombragée, j'ai gagné Bossey ; c'est là que J.-J. Rousseau a passé deux années de sa jeunesse, dans la cure qui touche à l'église. La cure a été restaurée, le noyer que J.-J. avait planté et dont il gardait un si doux souvenir, a été arraché ; les prêtres qui ont succédé au ministre Lambercier, lequel a peut-être donné à l'écrivain l'idée du vicaire savoyard, ont voulu effacer les traces du passage du philosophe impie. Dans le jardin de l'auberge du village, il y avait nombreuse et joyeuse société qui, ne songeant guère à Rousseau, s'occupait

peu de philosophie et beaucoup de boire, ce qui d'après Pantagruel, est pourtant une manière de philosopher ; je ne me suis pas aventuré au milieu d'elle, et retrouvant un de ces chemins fermés dans des murailles de verdure que j'aime tant, j'ai traversé Thoinex, hameau qui comme

un grand village, a son restaurant déguisé en châlet, et par Carouges, je suis revenu à la ville.

**Relevé par Jean-Pierre Dubouloz**

### **Rédaction**

Jean-Pierre Chauvet, François Déprez, Jean-Pierre Dubouloz, Philippe Duret, Gérard Lepère, Claude Mégevand, Jean-Louis Sartre.

Responsable de la publication : Marielle Déprez

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter **LA SALÉVIENNE** – 4 route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

*Téléphone* : 04.50.35.68.36 - *Fax* : 04.50.35.63.16

*Email* : *la-salevienne@wanadoo.fr* (*président*) - *Megevandcerise@aol.com*  
(*administration*)

*Site WEB* : <http://www.la-salevienne.org>